

Communiqué de presse



Covid-19 : Le CHMS teste tous les patients à leur admission à l'hôpital

Chambéry, le 11 décembre 2020

Depuis le 1^{er} décembre 2020, le CHMS a mis en place un stratégie de dépistage de la CoVID-19 qui consiste à dépister l'ensemble des patients au moment de leur hospitalisation. Ceci a pour objectif de limiter le risque de contaminations nosocomiales (acquise lors du séjour), notamment lors d'hospitalisation en chambre double.

Selon les cas, les patients sont testés aux urgences ou directement dans le service, lors d'une entrée directe. Il s'agit de tests rapides (RT-PCR ou antigéniques) dont le résultat est disponible en 15 minutes.

Pour les hospitalisations programmées, par exemple avant une intervention chirurgicale, les patients doivent réaliser un test RT-PCR 72 heures avant l'hospitalisation. Un rattrapage peut être fait dans le service si cela n'a pas pu être fait.

A la maternité l'Eveillon, les patientes sont également dépistées :

- Lors de leur admission en salle de naissances pour un accouchement. En cas de résultat positif, le conjoint est également testé. S'il est positif, il peut être présent pour l'accouchement, mais pas en suites de naissance. Si la future maman est positive, l'équipe soignante prendra des mesures barrières spécifiques (masque FFP2, lunettes...) La patiente n'a pas d'obligation de porter de masque, sauf pendant les examens de suivi du travail.
- Avant une césarienne programmée. Dans ce cas, le prélèvement est fait la veille de la césarienne.
- En cas d'hospitalisation dans le service de grossesse à risque ou de chirurgie gynécologique.

La baisse du nombre de patients hospitalisés au CHMS (sur les deux sites de Chambéry et Aix-les-Bains) se poursuit avec à ce jour 99 patients Covid en services de médecine, chirurgie et obstétrique, contre 258 au plus fort de la crise le 09 novembre. En réanimation, avec 24 patients Covid, les chiffres ont cessé de baisser et observent un plateau depuis le début du mois de décembre.

En termes d'incidence en Savoie, on observe également une stabilisation, avec un taux d'incidence de 177 pour 100 000 habitants (185 pour les personnes de + de 65 ans) Ce taux reste près de 4 fois supérieur au-dessus du seuil d'alerte, fixé à 50 pour 100 000 habitants, et figure toujours parmi les dix plus élevés de France.